



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal Jeudi 8 septembre 2011

Décisions

www.wemmel.be

Application de l'article 252 du décret communal

Présents : M. Carpriau Bernard, président-échevin, M. Andries Christian, bourgmestre, M. Van Langenhove Marcel, M. Mertens Roger, M. Vander Voorde Herman, Mme Van der Straeten Monique, échevins, M. Verhasselt Jan, Mme Govaere-Laurent Marie-Françoise, M. Noltinx Didier, Mme Van Cauwenberghe Fernande, M. Coomans de Brachène Thierry, M. De Visscher Raf, Mme Sarels Jeannine, M. Galluccio Roberto, M. Vansteenkiste Walter, Mme Moreau Jacqueline, M. Verbist Eugène, M. De Lille Robert, Mme Dewell Nathalie, Mme Van Baden Lucia, M. Stubbe Alain, M. Mombeek Thierry, Mme Gordts Marleen, conseillers et Mme De Taeye Katrien, secrétaire

Le président ouvre la séance.

La secrétaire donne lecture du P.V. de la séance précédente, qui est approuvé par le Conseil par 21 voix pour et 2 abstentions (Verhasselt Jan, Vansteenkiste Walter).

Le président propose de changer l'ordre du jour, en ce sens que le point 3 devient le point 4, le point 5 devient le point 6 et le point 6 devient le point 5. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

SÉANCE PUBLIQUE

1. Dossier Avenue des Nerviens (section) – Avenue Léopold III : conclusion d'une police ABR (Assurance Tous Risques Chantier) : Nathalie Dewell a plusieurs remarques au sujet du contenu de la police : ce point est ajourné au prochain conseil : ajournement approuvé à l'unanimité.
2. Prise de connaissance de la décision du Collège du 24/08/2011 concernant l'attribution du contrat pour l'établissement du plan d'aménagement paysager du parc et alentours : l'échevin Vander Voorde commente cette proposition.

3. Approbation du règlement du concours de décoration des façades de Noël : le bourgmestre Andries explique cette proposition. Walter Vansteenkiste propose d'ajouter un amendement, à savoir : « lors de la mise en œuvre du présent règlement, toutes les dispositions décrétales seront respectées » : cet amendement est rejeté par 9 voix pour et 14 contre (Carpriau Bernard, Andries Christian, Mertens Roger, Govaere-Laurent Marie-Françoise, Noltincx Didier, Van Cauwenberghe Fernande, Coomans de Brachène Thierry, Sarels Jeannine, Galluccio Roberto, Verbist Eugène, De Lille Robert, Dewell Nathalie, Stubbe Alain, Mombeek Thierry).
Ce règlement est approuvé par 14 voix pour, 8 contre (Van Langenhove Marcel, Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Moreau Jacqueline, Van Baden Lucia, Gordts Marleen) et 1 abstention (Vander Voorde Herman).
4. Adaptation de l'ordonnance communale complémentaire à l'arrêté du Gouvernement flamand du 3 octobre 2003 portant les normes de qualité et de sécurité pour chambres et chambres d'étudiants : approuvée À L'UNANIMITÉ.
5. Ecole primaire communale francophone – Récupération via le budget de fonctionnement (Tivoli) : correction de la décision du Conseil communal du 30/06/2011 suite à une modification de la circulaire : approuvée par 22 voix pour et 1 abstention (Verhasselt Jan).
6. Pour prise de connaissance : délégation de la signature du secrétaire communal en cas d'absence (art. 184 du décret communal) : il est pris connaissance de ce point.
7. Approbation du compte annuel 2010 de l'asbl PRO HUMANITATE : le président commente ce point : approuvé par 22 voix pour et 1 abstention (Van Baden Lucia).
8. Motion concernant la scission de l'édition 2011 de l'annuaire téléphonique – Pages Blanches pour la zone 02 : Sarels Jeannine donne lecture de la motion : approuvée par 11 voix pour, 7 contre (Vander Voorde Herman, Van der Straeten Monique, Verhasselt Jan, De Visscher Raf, Vansteenkiste Walter, Van Baden Lucia, Gordts Marleen) et 5 abstentions (Andries Christian, Van Langenhove Marcel, Van Cauwenberghe Fernande, Moreau Jacqueline, Mombeek Thierry).
9. Approbation du contrat de collaboration et de la note contenant les conventions - coordinateur provincial en matière d'érosion : avant de procéder au traitement de ce point, M. Wim Verdoodt, ingénieur, présente un exposé au sujet des inondations du 18/08/2011, complété par des explications du président et de l'échevin Vander Voorde : ce point est approuvé À L'UNANIMITÉ.

QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX

Conseillère Van Baden :

- Demande pourquoi il n'y a plus de photos des jubilaires dans le bulletin d'information de la commune. Le Bourgmestre répond qu'il n'y a pas la place étant donné qu'il accorde la préférence au texte.

Conseiller Vansteenkiste :

- Demande si l'utilité des travaux d'Aquafin est toujours mise en doute. L'échevin Mertens répond qu'il s'agit là d'une interprétation erronée de ses propos. Le président répond que les travaux d'Aquafin avaient réellement une utilité.
- Demande au Bourgmestre pourquoi son discours du 21 juillet n'est pas disponible sur papier. Il estime que certaines parties du contenu n'étaient pas appropriées et se demande pourquoi le discours ne disait mot au sujet de Wemmel et de la politique. Le Bourgmestre répond qu'il est libre de communiquer son discours ou non et dément les affirmations du conseiller.

Conseiller Verbist :

- Demande où en sont les marquages sur la Chaussée Romaine. L'échevin Mertens répond que l'on est toujours sans nouvelles.

Conseillère Dewell :

- Demande si l'étude de circulation au sujet de l'Aldi peut être présentée à la commission en charge de la mobilité. L'échevin Vander Voorde répond que nous devons attendre la suite du déroulement de la procédure et qu'il ne voit aucun inconvénient à présenter l'étude à la commission en charge de la mobilité.

Conseiller Coomans de Brachene :

- Aborde le problème des rats dans l'Avenue des Etangs, au Dijck et dans les alentours. L'échevin Vander Voorde répond que le service Environnement est au courant. Une tournée de dératisation supplémentaire a été prévue. Les particuliers peuvent en outre acheter du poison bon marché auprès du service Environnement et du bureau des recettes.
- Demande si toutes les commandes d'arbres, plantes, etc. ont été passées ? L'échevin Vander Voorde répond qu'un entretien avec le fonctionnaire en charge de l'environnement est prévu la semaine prochaine.

Conseiller Verbist :

- Constate que les arbres n'ont toujours pas été plantés dans l'Alboom, alors que ces plantations sont prévues depuis 2 ans. L'échevin Vander Voorde a transmis cela au service et compte sur le fait que le nécessaire sera fait.

Conseillère Sarels :

- Demande ce qu'il convient de répondre aux e-mails au sujet du stationnement sur la Chaussée Romaine. Le Bourgmestre répond qu'il a déjà fait le nécessaire et pris contact avec la police et l'échevin compétent.

Conseiller Vansteenkiste :

- Demande des excuses de la part de M. Gallucio. M. Gallucio a écrit à ce sujet une lettre qu'il lit à haute voix et qui contient des excuses.

Bourgmestre Andries :

- Déclare qu'il a une réponse à une question de l'échevin Vander Voorde au sujet de l'activité « le Bourgmestre aux fourneaux ». Le produit de la vente de vins n'est pas une subvention pour les jeunes ; le Bourgmestre lit à haute voix l'e-mail du directeur de l'institut Horeca de Wemmel, qui confirme ce point de vue.

Cette liste est disponible pour consultation à la maison communale – Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30, et ce jusqu'au 14 octobre 2011.

Wemmel, le 6 octobre 2011

Par ordonnance :

La Secrétaire

(s) Mme K. DE TAEYE

Le Président

(s) B. CARPRIAU